



HAL
open science

Premiers éléments de réflexion sur les occupations laténiennes de la confluence Seine-Marne

Carole Quatreuvre

► To cite this version:

Carole Quatreuvre. Premiers éléments de réflexion sur les occupations laténiennes de la confluence Seine-Marne. Bertrand Bonaventure; Stéphane Carrara. Axes fluviaux et territoires à l'âge du Fer. Actes du 44e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Lyon, 21-23 mai 2020), Afeaf, pp.39-55, 2022, Collection Afeaf (4), 978-2-9567407-3-5. <halshs-03984134>

HAL Id: halshs-03984134

<https://shs.hal.science/halshs-03984134v1>

Submitted on 12 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Premiers éléments de réflexion sur les occupations laténiennes de la confluence Seine-Marne

Carole Quatrelivre

La région parisienne se démarque par l'importance de son réseau hydrographique, à l'origine d'un maillage d'occupations sur la longue durée. En particulier, la confluence Seine-Marne définit l'articulation de voies de communication entre le cœur de l'espace parisien et les domaines champenois, belge et sénéon. De plus, elle est associée à des terrains propices aux exploitations agricoles en raison de la couverture loessique de ses plateaux. Ainsi, sa configuration pose la question de son attractivité, notamment dans le contexte de l'émergence régionale des grandes fermes de La Tène moyenne et des habitats groupés des *Parisii* à La Tène finale.

Cet article vise à restituer les dynamiques d'implantation des établissements gaulois dans le secteur de la confluence de la Seine et de la Marne, d'après les premiers résultats d'une thèse en cours à l'École normale supérieure¹. L'espace de cette confluence *lato sensu* empiète sur le territoire de cinq départements franciliens (Paris, Val-de-Marne, Essonne, Seine-Saint-Denis et Seine-et-Marne). Cette aire de 350 km² suit le bassin versant de la Marne en aval de Chelles (77) (comprenant ainsi la vallée du Morbras) ainsi que le cours de la Seine et les plateaux la surplombant, de sa confluence avec l'Yerres jusqu'à l'île de la Cité. Les sites de la dépression de Claye-Souilly-Saint-Denis, en particulier ceux de Bobigny (93), sont exclus du corpus. L'ensemble de la région a bénéficié d'un renouvellement des données, notamment grâce aux travaux d'extension urbaine sur les plateaux, qui ont généré de multiples opérations d'archéologie préventive².

L'approche proposée est fondée sur l'analyse de 159 phases d'occupation, se rattachant à 117 sites ou indices de sites, dont 93 sites ne connaissant qu'une seule phase d'occupation. Le décompte a été réalisé à partir de la consultation des rapports finaux d'opérations, permettant ainsi l'enregistrement précis des

données relatives aux structures et au mobilier. Sont représentés 24 habitats, 46 espaces aménagés, 19 phases funéraires, un potentiel site artisanal (fouilles anciennes) et 69 occupations indéterminées. Cet ensemble fait l'objet d'une description raisonnée des formes de l'occupation laténienne du secteur Seine-Marne, ce qui permet d'établir une synthèse diachronique des relations inter-sites et de l'impact de la confluence dans la structuration du territoire.

Caractéristiques géographiques et état des données archéologiques

L'évolution récente de la confluence Seine-Marne

Le territoire envisagé repose sur la plateforme de la Brie, constituée de formations sédimentaires tertiaires (Éocène et Oligocène) et quaternaires. Le paysage de la confluence s'est largement modifié depuis le Pléistocène (Arduin *et al.* 2009). Plusieurs bras de la Seine peuvent être restitués : dans Paris sous la forme d'un grand méandre en contrebas de Montmartre et des buttes Chaumont, ainsi que plusieurs chenaux dans la plaine de Créteil (94) (fig. 1). Ces derniers rendent probable le déplacement de la confluence depuis Bonneuil-sur-Marne à Maisons-Alfort (94). L'abandon de ces bras forme des espaces marécageux, régulièrement réinvestis lors des crues de la Seine jusqu'au milieu du XIX^e siècle (Berthier 2009).

Plusieurs indices de paléochenaux encore en utilisation pendant l'âge du Fer ont été repérés à Ivry-sur-Seine, Alfortville, Maisons-Alfort, Joinville-le-Pont et Bonneuil-sur-Marne (94) (fig. 1). Ils semblent indiquer l'existence de plusieurs bras parallèles à quelques centaines de mètres du cours actuel de la Seine. À Chelles (77), le méandre initialement formé par la Marne, passant bien plus au Nord, est comblé progressivement entre l'âge du Bronze et l'époque romaine. L'érosion des sols par la mise en culture entraîne des dépôts de sédiments, qui à leur tour causent l'augmentation du débit et de la hauteur de la Marne ainsi que l'apparition d'un régime de crue. Le cours de la rivière

1 Thèse sous la direction de Stéphane Verger (EPHE) et de Pierre Nouvel (Université de Dijon) : « Les Parisii, un 'petit' peuple entre Gaule Celtique et Gaule Belgique. Dynamiques territoriales et identité culturelle (III^e siècle av. J.-C.-I^{er} siècle ap. J.-C.) ».

2 L'auteure remercie chaleureusement tous les responsables d'opération intervenus dans le secteur et qui ont accepté que leurs travaux, souvent inédits, soient présentés ici.

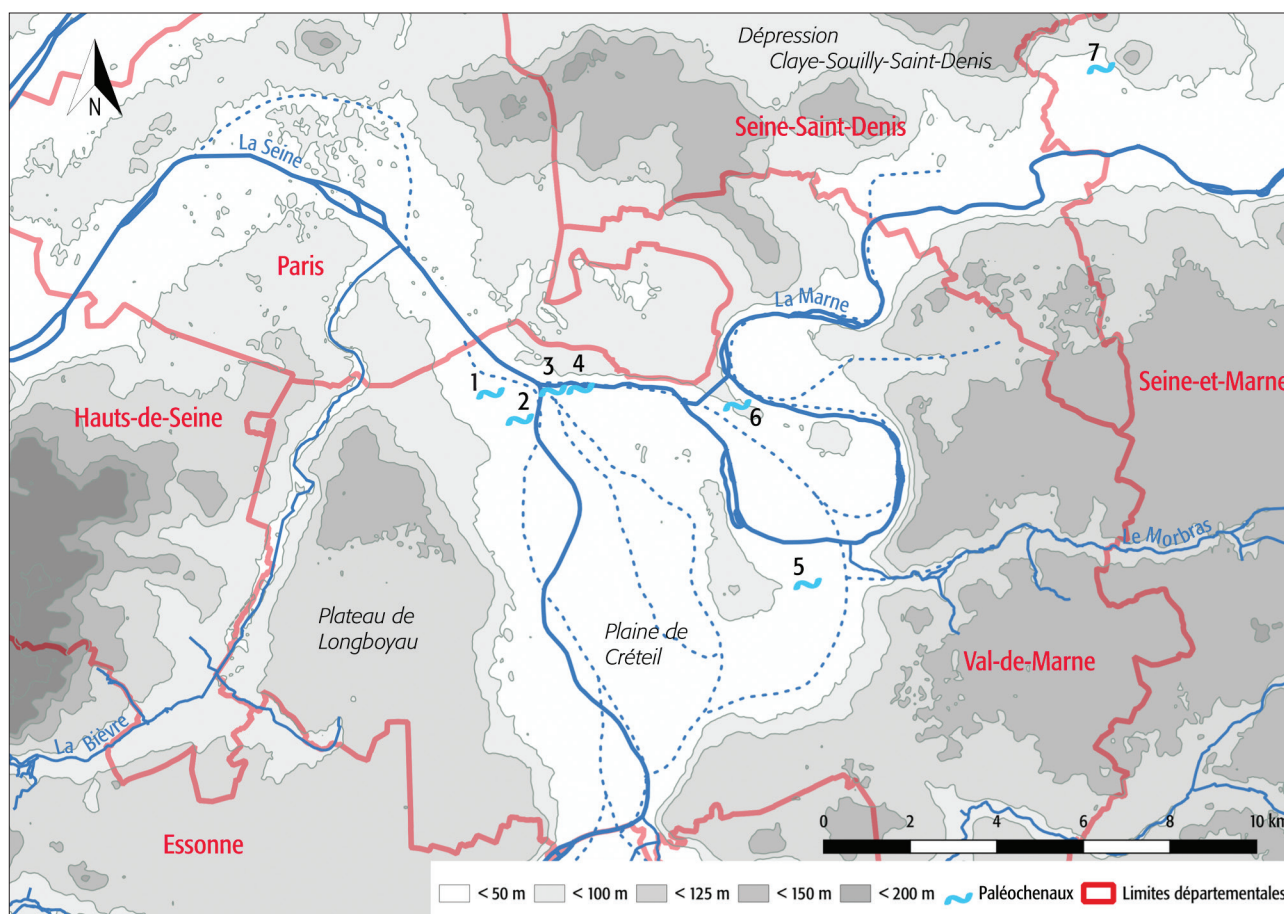


Fig. 1. Contexte administratif et topographique de la confluence Seine-Marne. Restitution des tracés de paléochenaux au Pléistocène et indices des paléochenaux pour la fin de l'âge du Fer : 1. Ivry-sur-Seine, Rue de Molière / rue de Brandenburg (94). 2. Ivry-sur-Seine, 74 avenue Jean Jaurès (94). 3. Alfortville, ZAC des bords de Marne / rue du Parc / rue Véron (94). 4. Maisons-Alfort, Quai Fernand Saguet (94). 5. Bonneuil-sur-Marne, Route du Fief Cordelier (94). 6. Saint-Maur-des-Fossés, 2 place d'Armes (94). 7. Chelles, 30-32 rue Gustave Nast (77) (données Service Archéologie du Val-de-Marne, MNT BD Alti IGN, cartographie C. Quatrelivre/ENS-PSL-UMR 8546 AORoc).

se rapproche alors de son lit actuel, entre Chelles et Gournay-sur-Marne (Collectif 2010). Ainsi, s'il est possible de s'appuyer localement sur des indices ponctuels, le tracé complet de la Seine et de la Marne à l'âge du Fer reste à l'état d'hypothèse.

Aux époques médiévale et moderne, le lit de la Seine et celui de la Marne sont tous deux occupés par des îles, des îlots, des bancs de sable et des atterrissements, des mottes et des pierres. Ainsi, l'observation des cartes anciennes révèle que la boucle de Saint-Maur-des-Fossés (94) présentait pas moins de cinquante-deux éléments (Serna 1997, p. 254). Le nombre élevé de ces obstacles indique une faible profondeur des deux rivières, dont la navigation est réputée difficile, jusqu'aux aménagements fluviaux modernes.

En gardant en tête ces caractéristiques particulières, que des travaux d'archéologie préventive ont permis de préciser, il est possible de s'interroger sur le rapport qu'entretenaient les occupations du Second âge du Fer avec cette confluence capricieuse de la Seine et de la Marne.

État de la recherche

D'un point de vue archéologique, le bilan dressé par S. Arduin en 2001 a déjà mis en évidence une connaissance hétérogène du territoire de la confluence Seine-Marne (Arduin 2001, p. 45). L'analyse par maille, combinant la densité de sites et la précision des informations disponibles (localisation, datation, caractérisation), reflète également ce phénomène qu'il convient d'éclaircir par l'histoire des recherches (fig. 2)³.

Le Val-de-Marne bénéficie d'un des plus anciens services archéologiques départementaux de la région, créé en 1978. Cependant ses opérations ne couvrent pas tout le territoire mais favorisent davantage les plateaux, suivant le développement du tissu urbain. C'est d'abord le cas de la ZAC *des Antes* à Rungis, dont la fouille entre 1988 et 1990 a révélé une succession d'occupations laténiennes dont un petit ensemble funéraire de La Tène C et un établissement rural de La Tène D (Bostyn 2002). Le corpus des fermes gauloises bien documentées s'est

3 Il ne s'agit donc pas d'une carte de confiance, qui prend en compte un faisceau d'indicateurs extrinsèques au corpus (taux d'investigation archéologique, modalités contemporaines d'occupation du sol...).

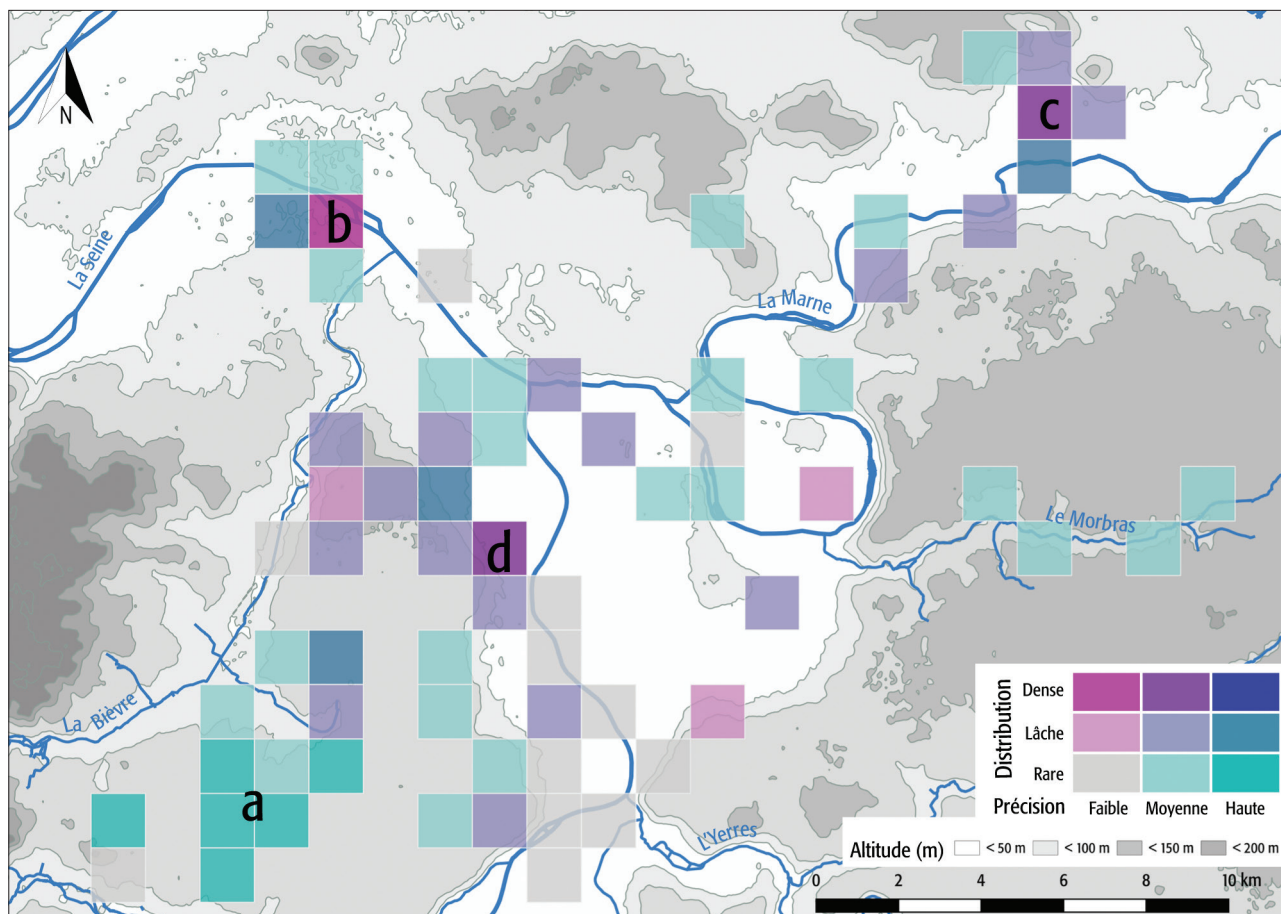


Fig. 2. Analyse par maille suivant des critères de densité des occupations laténiennes identifiées et de précision de l'information disponible (MNT BD Alti IGN, cartographie C. Quatrelivre/ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

ensuite étoffé ces dix dernières années en Essonne, grâce à l'extension urbaine des communes de Wissous, de Chilly-Mazarin et de Massy, ainsi qu'aux agrandissements de la plateforme aéroportuaire d'Orly, comme à Paray-Vieille-Poste (fig. 2, a).

Cette situation contraste avec le corpus des fonds de vallées, dont la connaissance imparfaite est liée à une urbanisation ancienne (fig. 2, mailles grises et bleu clair). Il s'agit de découvertes anciennes de mobilier isolé dans la Seine et des ensembles funéraires mis au jour au XIX^e et au début du XX^e siècle, comme à Saint-Maur-des-Fossés, Valenton, Limeil-Brévannes, Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges (94). Les fouilles anciennes ont peu concerné les plateaux, à l'exception des travaux de P. Leclerc dans les années 1930 à L'Haÿ-les-Roses (94).

Trois mailles de forte densité d'indices archéologiques sont à relever en fond de vallée. À Paris, un nombre important de vestiges ponctuels laténiens (mais tardifs) se trouve dans les IV^e et V^e arrondissements (75), mis en évidence suite au remaniement du tissu urbain et à la création de parcs de stationnement souterrains (fig. 2, b ; 7 sites). Ces sites demeurent cependant peu caractérisés en raison de la nature lacunaire de la documentation ou de l'appréhension tronquée des structures, causée par l'exiguïté des emprises de fouilles.

Une situation similaire est observable à Chelles (77) (fig. 2, c ; 8 sites), dont le centre-ville fait l'objet de nombreuses opérations dès les années 1960, poursuivies par le service archéologique municipal à partir de 1984. Si le site gallo-romain est bien cerné, la documentation ne permet que rarement une identification précise des types d'occupation pour l'époque laténienne. En revanche, les sites sont bien caractérisés à Vitry-sur-Seine et à Choisy-le-Roi (94) (fig. 2, d ; 5 sites). Ils concentrent à la fois des ensembles funéraires repérés au XIX^e siècle et à l'aube du XX^e siècle ainsi que des occupations rurales couvrant l'ensemble du Second âge du Fer, révélées par les interventions récentes.

D'emblée, ce bref panorama de l'histoire de la recherche permet le même constat qu'il y a vingt ans : l'occupation gauloise des plateaux à l'aplomb de la Seine est bien mieux connue que celle des fonds de vallées. Néanmoins, les opérations sur les berges de la confluence se sont depuis multipliées et ont révélé l'existence de sites protohistoriques, remontant au Néolithique et à l'âge du Bronze (Ivry-sur-Seine, Bonneuil-sur-Marne, Alfortville en Val-de-Marne). Le manque de sites structurés laténiens dans les vallées laisserait entendre que la disparité du corpus ne serait pas seulement un effet de la recherche, mais peut-être aussi le reflet de choix d'implantation.

L'habitat rural

Les espaces aménagés

La caractérisation des sites d'habitat devant s'appuyer sur l'identification de structures spécifiques associées à du mobilier renvoyant à des activités précises, demeure complexe dans le territoire de la confluence Seine-Marne. Pour compenser le faible nombre de sites d'habitat, la catégorie des « espaces aménagés » est ajoutée, définie par des structures isolées à caractère économique, dont la fonction primaire se rattache à la sphère agro-pastorale : mares, batteries de silos, enclos vides⁴, greniers. Le matériel détritique qui leur est associé indique souvent la proximité d'un habitat, qui n'a pas été mis en évidence lors de la fouille. À l'échelle de la confluence, ces structures forment un réseau régulier d'aménagements à travers le paysage.

Cette catégorie domine la répartition fonctionnelle des occupations (fig. 3). Elle représente 60 % à 70 % des phases caractérisées pour les périodes plus anciennes, notamment à la transition entre le Hallstatt et La Tène. L'importance du nombre de structures décrites comme isolées pourrait résulter d'un biais de la recherche. En effet, les occupations domestiques sont généralement non encloses, elles sont donc plus difficiles à repérer sur le terrain ou à conceptualiser sur un plan. De La Tène B à La Tène D, les espaces aménagés constituent encore entre 40 % et 55 % des occupations. Un biais de la recherche paraît moins probable ici. Il faut plutôt explorer les possibilités d'une structuration continue du paysage, ce qui semble correspondre à l'image d'un territoire ouvert, largement entretenu et cultivé par l'homme durant le Second âge du Fer.

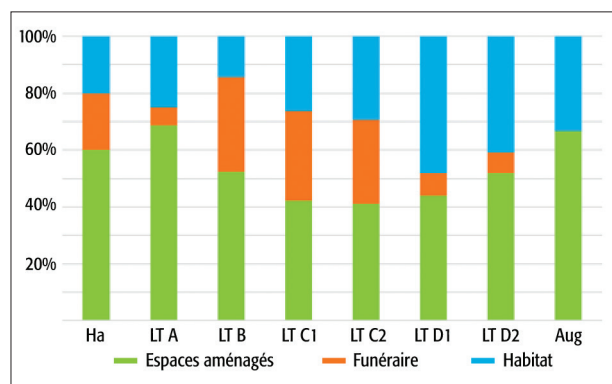


Fig. 3. Rapport et évolution des différents types d'occupations caractérisées (C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

4 Nous entendons par « enclos vides », tout enclos fossoyé dans lequel aucune structure n'a été mise au jour, qu'il s'agisse d'un vide lié à l'état de conservation du site ou à une réalité archéologique.

Variations des formes de l'établissement rural

En ce qui concerne les habitats à proprement parler, leur nombre suit une progression exponentielle, leurs effectifs doublant à La Tène moyenne, puis encore à La Tène finale. C'est également à La Tène C que la part des occupations encloses devient majoritaire, dénotant une tendance accrue à une structuration du paysage.

Sur 33 systèmes de clôtures repérés, 26 ont livré des informations morphologiques. Les formes rectilignes sont favorisées et le plan trapézoïdal devient prépondérant parmi les enclos complets. Quatre établissements de plans mixtes sont à noter, associant un segment curviligne à un tracé quadrangulaire comme à *Zone NO Aéroport d'Orly* de Paray-Vieille-Poste (91), *ZAC Les Hauts de Wissous* de Wissous (91), la *ZAC de la Bonde* à Massy (91) et *Les Antes* de Rungis (94) (fig. 4, n°1, 2, 3, 6).

La disposition des enclos connaît des variations : ils sont par exemple emboîtés à Wissous (91) et à Ivry-sur-Seine (94) (fig. 5, n°4, 5). Des enclos accolés, de superficie inférieure à celle de l'enclos principal, ont été repérés à Wissous (91), Vitry-sur-Seine et Villejuif (94) (fig. 4, n°10, 11, 12; fig. 5, n°8). Enfin, sept établissements présentent un partitionnement de l'espace par des segments de fossés, formant des cours de taille inégale. Les bâtiments sont généralement disposés le long des fossés d'enclos, laissant des espaces vides, interprétés le plus souvent comme des aires de circulation.

Trois groupes d'établissements peuvent être proposés à partir de la superficie estimée sur 16 sites. Les plus petits se situent autour de 0,1 ha, mais la plupart des occupations mesurent entre 0,3 ha et 0,6 ha. Les quatre plus grands établissements, tous datés de La Tène finale, ont une superficie minimale comprise entre 1 ha et 2,3 ha.

La profondeur des fossés d'enclos n'est pas standardisée. Les 26 valeurs relevées oscillent entre 0,25 m et 2,80 m. Trois groupes de profondeurs de fossés peuvent être définis suivant une progression arithmétique. La première classe, comprenant les profondeurs de fossé entre 0,25 m et 1 m, est largement surreprésentée. Ces faibles valeurs peuvent renvoyer à la modestie des établissements de la zone plutôt qu'à un biais taphonomique. Les deux autres classes se composent de sept fossés d'une profondeur entre 1 m et 1,5 m, puis de quatre mesures comprises entre 1,5 m et 2,8 m. Il n'y a pas, au premier abord, de corrélation entre la puissance du fossé et l'attribution chronologique du site.

Parmi les aménagements complémentaires, la présence d'un talus n'a été déduite que sur deux occupations. Les systèmes d'ouvertures n'ont été observés que sur onze enclos. Dans six cas, une simple interruption des fossés est enregistrée. Dans trois cas, un porche est matérialisé par la présence de deux ou quatre poteaux (*Aéroport d'Orly* à Athis-Mons, *ZAC des Hauts de Wissous*, secteur 3); enfin, une entrée aménagée en chicane a été reconnue (*ZAC des Hauts de Wissous*, secteur 1). Ces aménagements particuliers ne concernent que des établissements de La Tène finale, mais ce constat est à pondérer par la faiblesse du corpus.



Fig. 4. Systèmes d'enclos complexes, plans mixtes et imbriqués (DAO C. Quatrelivre/ENS-PSL-UMR 8546 AO/Oc). 1. Paray-Vieille-Poste, Zone NO aéroport Orly (91), La Tène C1/D1 (plan É. Degorre et L. Noël/Éveha 2015). 2. Rungis, *Les Antes* (94), La Tène D1 (plan F. Bostyn 2002). 3. Wissous, ZAC des Hauts de Wissous (91), La Tène D1/D2 (plan B. Pescher/Éveha 2016). 4. Ivry-sur-Seine, ZAC *Saint-Just* (94), La Tène C (plan J.-C. Durand/Inrap 2005). 5. Wissous et Paray-Vieille-Poste, Zone NO aéroport Orly (91), La Tène D1/D2 (plan J. Blanchard/Inrap 2015). 6. Massy, ZAC de la Bonde (91), La Tène D1/D2 (plan L. Mathéry/Inrap 2014). 7. Wissous, Zone SO aéroport Orly (91), La Tène D1/D2 (plan J.-P. Quenez/Inrap 2018). 8. Wissous, ZAC des Hauts de Wissous (91), La Tène D1 (plan B. Pescher/Éveha 2016).

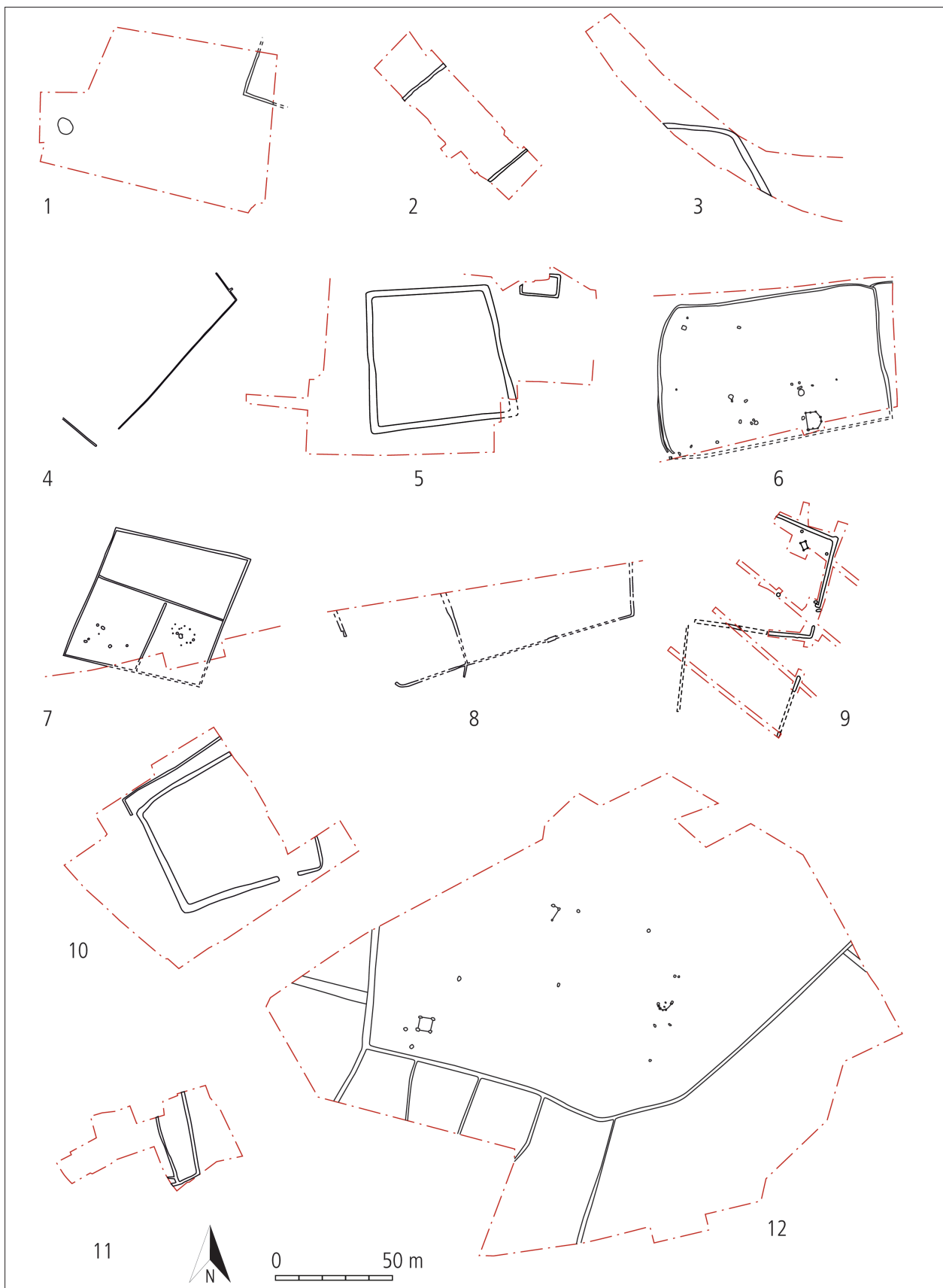


Fig. 5. Enclos lacunaires et plans simples (DAO C. Quatrelivre/ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc). 1. Chilly-Mazarin, ZAC *Butte au Berger* (91), La Tène D1/D2 (plan J. Bruant/Inrap 2016). 2. Créteil, *Le Fief* ZAC *Déménitroux* (94), La Tène C/D (plan F. Gentili/AFAN 2001). 3. Orly, RD 64 (94), La Tène C1 (plan V. Bayard-Maret/SDA 94 2020). 4. Villejuif, *Parc des Hautes Bruyères*, stade omnisport (94), daté La Tène (plan V. Bayard-Maret/SDA 94 2020). 5. Paris, *Jardins du Carrousel* (75), La Tène D1/D2 (plan P. Van Ossel/AFAN 1990). 6. Wissous, ZAC *des Hauts de Wissous* (91), La Tène D2 (plan B. Pescher/Èveha 2016). 7. Wissous, *Zone SO aéroport Orly* (91), Hallstatt final (plan J.-P. Quenez/Inrap 2018). 8. La Queue-en-Brie, ZAC *Notre-Dame* (94), La Tène D1/D2 (plan S. Velardez/SDA 94 2020). 9. Athis-Mons, *Zone SE aéroport Orly* (94), La Tène D2 (plan C. Giorgi/Inrap 2012). 10. Vitry-sur-Seine, *Collège Gustave Monod* (94), La Tène C/D (plan V. Bayard-Maret/SDA 94 2016). 11. Villejuif, ZAC *Centre-Ville* (94), La Tène C1/C2 (plan J.-C. Durand/Inrap 2003). 12. Wissous, *Zone SO aéroport Orly* (91), La Tène C2/D1 (plan J.-P. Quenez/Inrap 2018).

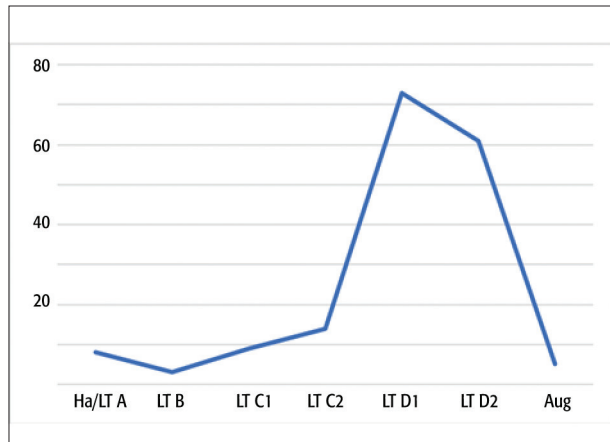


Fig. 6. Évolution du nombre de bâtiments reconnus dans le secteur Seine-Marne (C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

Les bâtiments sont rares à La Tène ancienne et demeurent peu nombreux durant La Tène moyenne. Leur nombre croît très fortement à La Tène finale, de 14 à 73 architectures reconnues (fig. 6). Cette progression va de pair avec une augmentation de la superficie minimale des bâtiments (comprise entre les poteaux). Suivant la classification de 342 bâtiments à l'échelle de la région d'Île-de-France, quatre groupes peuvent être définis : taille inférieure à 20 m² ; comprise entre 20 m² et 44 m² ; comprise

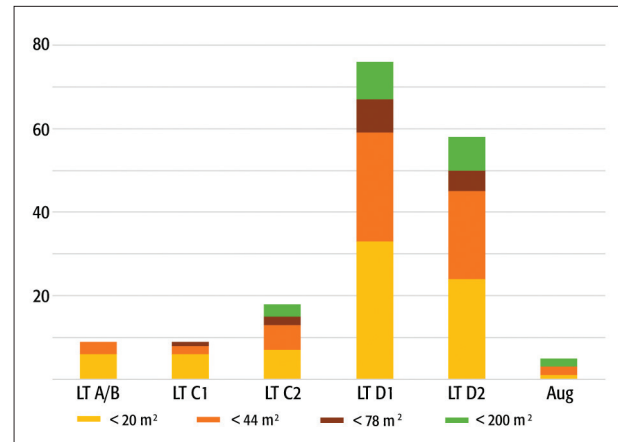


Fig. 7. Évolution de la superficie minimale des bâtiments sur poteaux (C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

entre 45 m² et 78 m² ; supérieure à 78 m². Les bâtiments de plus de 100 m² n'apparaissent qu'à La Tène finale (fig. 7).

D'un point de vue morphologique, les formes quadrangulaires, et particulièrement rectangulaires, demeurent largement majoritaires tout au long de la période (fig. 8). Parmi les plans minoritaires, les bâtiments dits à pans coupés – en réalité, de plan rectangulaire à parois déportées et entrées aménagées – restent une constante, représentant 10 % à 30 % du corpus

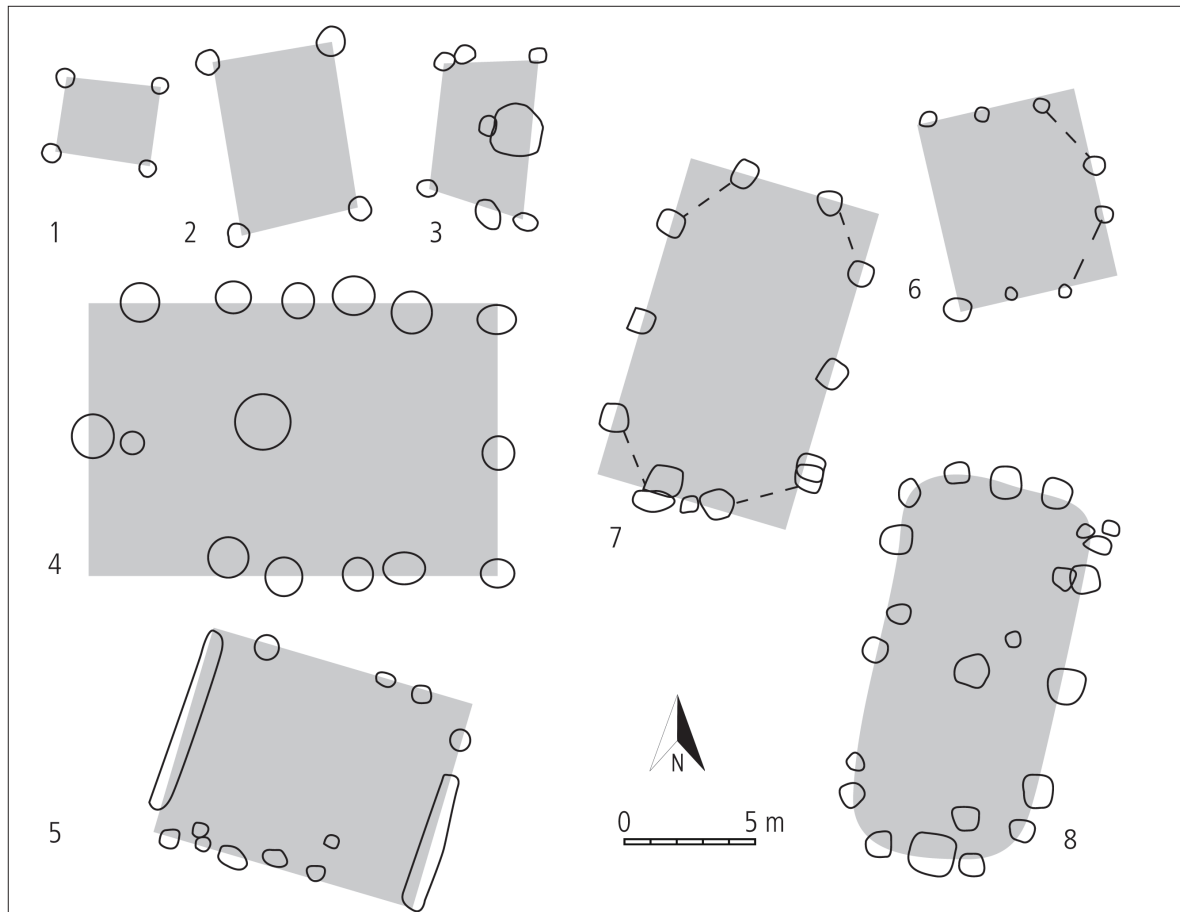


Fig. 8. Synthèse des plans de bâtiments : carré, rectangulaire (dont sur sablières basses), trapézoïdal, dit « à pans coupés », à abside (DAO C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc). 1-3. Wissous et Paray-Vieille-Poste, Zone NO aéroport Orly (91), La Tène D1/D2 (plan J. Blanchard/Inrap 2015). 4. Massy, ZAC de la Bonde (91), La Tène D1/D2 (plan L. Mathéry/Inrap 2014). 5 et 7-8. Wissous, Zone SO aéroport Orly (91), La Tène D1/D2 (plan J.-P. Quenez/Inrap 2018). 6. Wissous, ZAC des Hauts de Wissous (91), La Tène D1 (plan B. Pescher/Èveha 2016).

(Maguer *et al.* 2018, p. 310). À La Tène C1, une diversification des plans se manifeste par l'émergence de constructions ovalaires et absidiales. Ce phénomène s'efface ensuite à La Tène finale par les nombreux bâtiments rectangulaires, de grandes et très grandes dimensions.

Les activités agro-pastorales

Les structures de stockage, tels que les silos et les greniers aériens, sont au nombre de 252 (fig. 9). Alors que plus d'une centaine d'entre elles sont utilisées durant La Tène ancienne, leur corpus chute drastiquement à une quarantaine à La Tène C1. Leur nombre double à La Tène finale, entrant en résonance avec l'apparition des grands établissements ruraux à plans complexes et à constructions d'envergure.

Le secteur étudié a livré 227 silos, dont 197 sont précisément décrits. L'étude des contenances s'appuie pour l'instant sur un échantillon de 65 silos, dont le volume a été indiqué dans les rapports d'opérations. Celui-ci peut être très variable, allant de moins d'1 m³ jusqu'à 23,9 m³ (fig. 10). Les deux groupes les mieux représentés entre le Hallstatt final et le début de La Tène ancienne ont une contenance inférieure à 3 m³ ou une capacité oscillant entre 6 m³ et 12 m³. La Tène ancienne est cependant moins bien représentée dans l'échantillon actuel, ces observations sont donc susceptibles d'évoluer. Les petits silos,

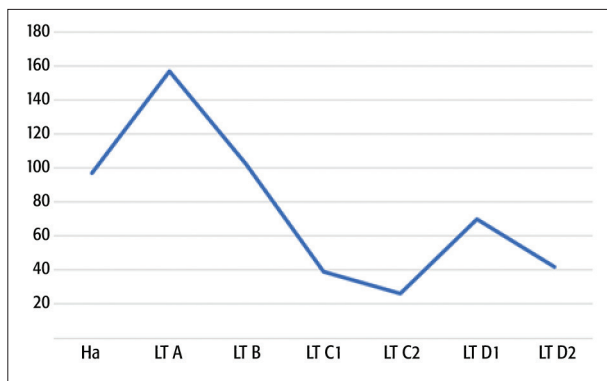


Fig. 9. Évolution du nombre des structures de stockage reconnues dans le secteur Seine-Marne (C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

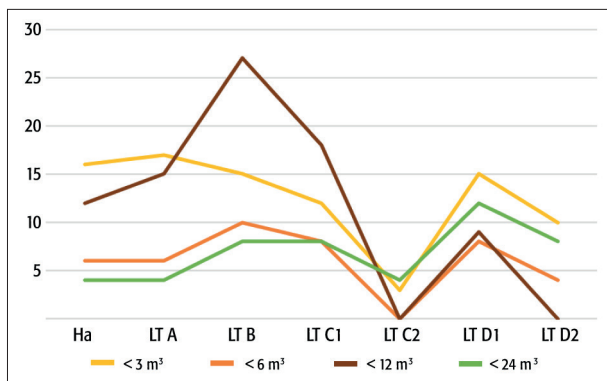


Fig. 10. Rapport des différents groupes de taille des silos durant le Second âge du Fer (C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

inférieurs à 3 m³, dominent ensuite l'assemblage à La Tène finale, associés aux silos de très grande capacité, jusqu'à 24 m³.

Les grandes fosses quadrangulaires ou parallélépipédique à parois verticales complètent l'ensemble des silos. De tels aménagements ont été reconnus à Wissous (91), à Orly, à Thiais et à Villejuif (94). Ces 28 structures sont associées à des batteries de silos et majoritairement datées entre le Hallstatt D2/D3 et La Tène ancienne. Malgré l'indigence du mobilier, l'hypothèse du cellier a déjà été avancée, lié au stockage à court terme des denrées fragiles comme les légumineuses (Malrain, Pinard 2006, p. 69-70). Des analyses micromorphologiques sur des spécimens du Plessis-Gassot (95) ont par ailleurs montré leur fréquentation régulière (Cammass *et al.* 2005, p. 49).

Sur les 100 bâtiments reconnus dans le secteur de la confluence Seine-Marne, 26 ont été interprétés comme des greniers surélevés. Leur identification demeure délicate en l'absence d'analyses paléobotaniques systématiques pour confirmer leur fonction : il peut donc s'agir de structures de stockage tout comme d'autres types d'annexes agricoles. Il est également possible d'étendre cette catégorie aux 20 constructions quadrangulaires indéterminées inférieures à 20 m². Alors, le recours aux greniers surélevés apparaît clairement à partir du III^e siècle av. n. è., et s'accroît à La Tène C2, ce qui compense la diminution très nette du nombre des silos dans la première moitié du I^{er} siècle av. n. è. (fig. 11). Toutefois, l'ensilage semble rester la méthode de stockage de prédilection sur l'ensemble du Second âge du Fer.

Quelques indices mobiliers des activités agro-pastorales et particulièrement de la transformation des produits agricoles sont à noter, mais demeurent circonscrits aux occupations de La Tène moyenne et de La Tène finale. Les sites de la confluence Seine-Marne ont livré neuf outils en fer, dont quatre en contexte d'habitat : trois serpes, trois haches, une scie, un émondoir et un soc d'araire. La transformation du grain est assurée par la présence d'une vingtaine de meules au minimum (dont la moitié en contexte domestique). Les indices fauniques d'une activité bouchère *in situ* sont attestés sur au moins trois établissements ruraux à Massy (91), à Rungis et à Vitry-sur-Seine (94). Enfin, la présence d'une faisselle et de deux entonnoirs sur la ferme de la ZAC des Hauts de Wissous (91) suggère également la réalisation de produits dérivés du lait.

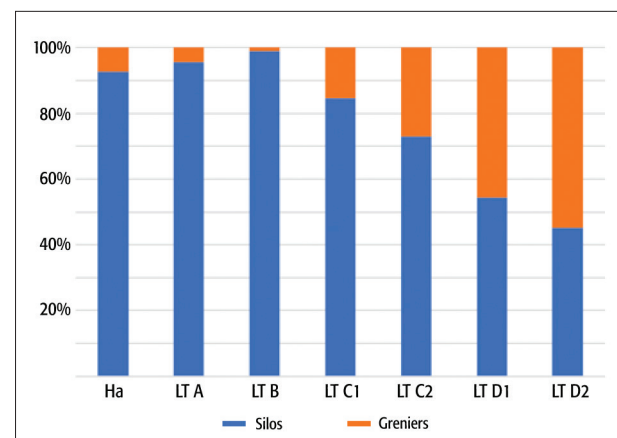


Fig. 11. Part des silos et des greniers parmi les structures de stockage identifiées dans le secteur Seine-Marne (C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

Classer les occupations de la confluence Seine-Marne

La caractérisation des sites permet de scinder le corpus en deux ensembles. Le premier regroupe l'essentiel des occupations, à l'artisanat domestique et peu spécialisé. Ainsi, l'artisanat du textile n'est attesté que par onze fusaiïoles, quatre bobines et 39 pesons, plus souvent retrouvés en contexte détritique, dans le comblement de fosses et de silos isolés. Par ailleurs, la présence d'os de bovidés débités et partiellement ébauchés à Rungis *Les Antes* et à Ivry-sur-Seine ZAC *Saint-Just* (94) permet d'évoquer un travail de l'os, avec une récupération opportuniste des déchets de boucherie.

La métallurgie du fer n'a réellement été mise en lumière que sur le site de Wissous/Paray-Vieille-Poste *Zone NO aéroport Orly* (91), rendant probable l'hypothèse d'un forgeron à demeure (Blanchard 2016). Cet artisanat est sinon évoqué par de modestes quantités de scories et de culots de forge, ne dépassant jamais plus d'un kilogramme par site. Le travail des métaux fusibles n'est suggéré qu'à Massy ZAC *de la Bonde* par un creuset et un moule (Mathery 2012). L'absence de structures de combustion caractérisées et la discrétion des témoins métallurgiques suggèrent une activité ponctuelle, liée par exemple à la réfection des outils. Il ne semble donc pas y avoir d'ateliers spécialisés, et *a fortiori*, de productions artisanales à vocation commerciale.

Sept établissements dans la région de Wissous (91), surplombant la rive gauche de la Seine en amont de Paris, se distinguent non seulement par l'ampleur et la complexité de leur système d'enclos, mais aussi par quelques traces de consommation de biens d'excellence, de pratiques rituelles et d'événements de commensalité, parfois associées à la sphère militaire (Cony 2017, p. 165)⁵. Il ne s'agit que d'occupations datées de La Tène finale, dont deux seulement remontent à La Tène moyenne.

L'importation de vin méditerranéen, premier bien de prestige, est omniprésent mais en très petites quantités et l'ensemble le plus important ne dépasse pas vingt individus (Wissous/Paray-Vieille-Poste, *Zone NO aéroport Orly*). Les autres matériaux exotiques sont inconnus dans le secteur, qu'il s'agisse de l'ambre, du corail ou du verre. Ainsi, les cinq éléments de parure décomptés en contexte d'habitat sont exclusivement en alliage cuivreux : un bracelet, une épingle moulurée, deux torques et un pendentif. Il s'agit également des habitats les mieux dotés en monnaies, avec la présence notable d'un statère en or.

De surcroît, deux fermes présentent clairement des reliefs de festins, associés dans un cas à l'exposition de bucranes de bovidés, et dans l'autre à des dépôts métalliques comprenant torques, monnaies et demi-produits (Quenez 2016). Un troisième site a également livré un dépôt d'artefacts en fer à l'assemblage mixte : une serpette, un couteau, un talon de lance et un probable fragment de fourreau. Le domaine militaire semble finalement peu représenté ; issu du paysage rituel de La Tène moyenne, il

se rencontre beaucoup plus largement en contexte funéraire (cf. ci-dessous).

Le site de Chelles, 30-32, *rue Gustave Nast* (77), daté de l'extrême fin de l'indépendance gauloise et de l'époque gallo-romaine précoce, constitue un autre pôle important du corpus. Il a livré des éléments liés à la mobilité et à la guerre : deux pièces de harnachement et une frette de moyeu, ainsi que deux armatures et quatre ceinturons.

Leur concentration sur cet aménagement de berge en amont de la confluence, arrimé à l'ancien méandre de la Marne, pourrait être mise en relation avec une activité de contrôle de la circulation fluviale. Le statut particulier de cet espace se traduit également par le nombre élevé de céramiques d'importation, amphores vinaires et pots de type Besançon (*a minima* 70 individus) et par la présence de deux broches et d'une fourchette à rôtir, sous-entendant le déroulement de pratiques de consommation collective.

Le fait funéraire et les pratiques mortuaires

Description du corpus : présence militaire et rapport au domaine sénon

Les connaissances sur le domaine funéraire ont relativement peu évolué en l'absence de nouvelles fouilles de nécropoles. L'aire de la confluence Seine-Marne a livré 19 contextes funéraires, dont quatre sans décompte de sépultures. Le corpus comptabilise au moins 164 sépultures (dont une double), presque toutes datées entre La Tène B2 et La Tène C2. À celles-ci s'ajoutent sept individus adultes et six immatures inhumés en contexte d'habitat, traités dans la partie suivante. L'inhumation constitue le rite exclusif, à l'exception de trois dépôts secondaires de crémation à Chelles (77) et de deux autres potentiels dépôts à Vitry-sur-Seine et à Choisy-le-Roi (94) (découvertes anciennes). Les ensembles funéraires sont en règle générale réduits : huit sépultures isolées ont été relevées et huit nécropoles comprennent entre deux et six tombes.

Un aperçu de la population n'est pas encore possible en raison de la faiblesse des effectifs. En comptant les inhumations hors nécropole, seuls sept hommes et six femmes ont pu être déterminés à partir de données ostéologiques sur la totalité de la zone. Une approche paléodémographique est également limitée par la rareté des informations sur l'âge au décès. On peut seulement noter un déséquilibre entre le nombre d'adultes (51) et le nombre d'immatures (27), en accord avec ce qui est connu dans le reste de la région à la période laténienne (Marion *et al.* 2010, p. 111).

L'essentiel du corpus est représenté par la nécropole de Saint-Maur-des-Fossés (94), fouillée au XIX^e siècle (Leconte 1991). Un minimum de 97 sépultures a été compté, auxquelles peut s'en ajouter une trentaine si l'on suit les descriptions anciennes. Ce cimetière est comparable en plusieurs points à la nécropole contemporaine de Bobigny (93) (Marion *et al.* 2007). Ainsi, son recrutement large comprend une vingtaine de tombes d'enfants,

⁵ L'association à une nécropole est un autre critère de hiérarchisation donné par A. Cony. Seule la fouille du Carrousel du Louvre aurait livré une nécropole de La Tène finale, contemporaine d'un habitat enclos (cf. *infra*).

habituellement exclus des ensembles funéraires, qui forme un secteur à part. Les assemblages des sépultures sont généralement modestes : deux à trois fibules y sont décomptées et la vaisselle céramique y est rare, voire absente. De fait, seules sept sépultures à parure et treize sépultures à armes ont été reconstituées, ce qui est une part assez faible au regard des autres ensembles funéraires de La Tène moyenne d'Île-de-France.

Six autres sites ont livré des sépultures à armes : Rungis *rue de la Gare*, Orly *Le Trou d'Enfer*, Valenton dont à la *Sablière Drouin*, Vitry-sur-Seine *rue de Choisy* (94) et Chelles *La Chapelle de Souffrance* (77). Leur assemblage comprend également de la parure, dont deux torques à décor ternaire. Malheureusement, ces ensembles ont été découverts fortuitement et les données disponibles ne permettent pas d'explorer plus en détail le recrutement ou l'organisation de ces nécropoles. Ainsi à l'échelle de la confluence Seine-Marne, les tombes de guerriers ne représentent que 10 % du corpus total, 13 % si on exclut la nécropole de Saint-Maur-des-Fossés.

La sépulture à parure de Pontault-Combault ZAC *des Berchères* (77) complète ce panorama. Cette tombe très érodée, attribuée à une femme, a livré une fibule de type Münsingen dont le cabochon de corail a probablement disparu, et un torque à décor ternaire (fig. 12). Les trois occurrences de ce type de parure ont mené à interroger les relations particulières du secteur Seine-Marne avec le domaine sénon. Ainsi, L. Leconte a proposé d'y voir un lointain reflet du récit césarien en suggérant une présence sénonne, contrôlant la confluence (Leconte 1991, p. 77). Toutefois, l'existence d'une telle communauté serait démentie par l'association du torque avec des armes dans les assemblages funéraires, contrairement à la pratique sénonne où il s'agit avant tout d'une parure féminine (Ardouin 2001, p. 51).

S'il faut donc rester prudent sur l'interprétation à donner à ces objets, issus de découvertes anciennes ou d'ensembles érodés, la proximité avec le domaine sénon a pu également être évoqué par le biais de l'architecture des tombes. Ainsi, le recours aux pierres plates pour délimiter la fosse d'inhumation a été observé à Valenton, à Vitry-sur-Seine *rue Offenbach* et à Saint-Maur-des-Fossés (94). Ce type d'aménagement a été utilisé comme base pour scinder le corpus funéraire d'Île-de-France entre nord et sud, en rapprochant les ensembles funéraires méridionaux des tombes sénonnes (Poux, Ginoux 2002, p. 229). Cependant, cette proposition ne tient pas compte de la similarité des ensembles de Saint-Maur-des-Fossés (94) et de Bobigny *Hôpital Avicenne* (93) (Marion 2012, p. 106).

Rapport spatial et temporel entre les habitats et les nécropoles

Un décalage chronologique est observable entre les occupations à vocation funéraire et les établissements ruraux dans le secteur de la confluence, avec un déficit des seconds à La Tène moyenne et un déficit des premières à La Tène finale (fig. 3). S'y ajoute également un phénomène de dissociation géographique, puisque les nécropoles se trouvent généralement à plus de deux kilomètres des sites d'habitat. L'hypothèse d'une implantation particulière des nécropoles, alors difficiles à détecter, a été avancée pour expliquer leur absence dans des territoires densément occupés à La Tène D, comme sur le plateau de Longboyau (Séguier, Luesdon 2020, p. 5).

L'association synchrone d'une nécropole à un habitat n'est mentionnée qu'à Paris *Jardins du Carrousel du Louvre* (75), où un ensemble de cinq inhumations est situé à 30 m au nord-ouest d'un établissement daté de La Tène finale. Une sépulture

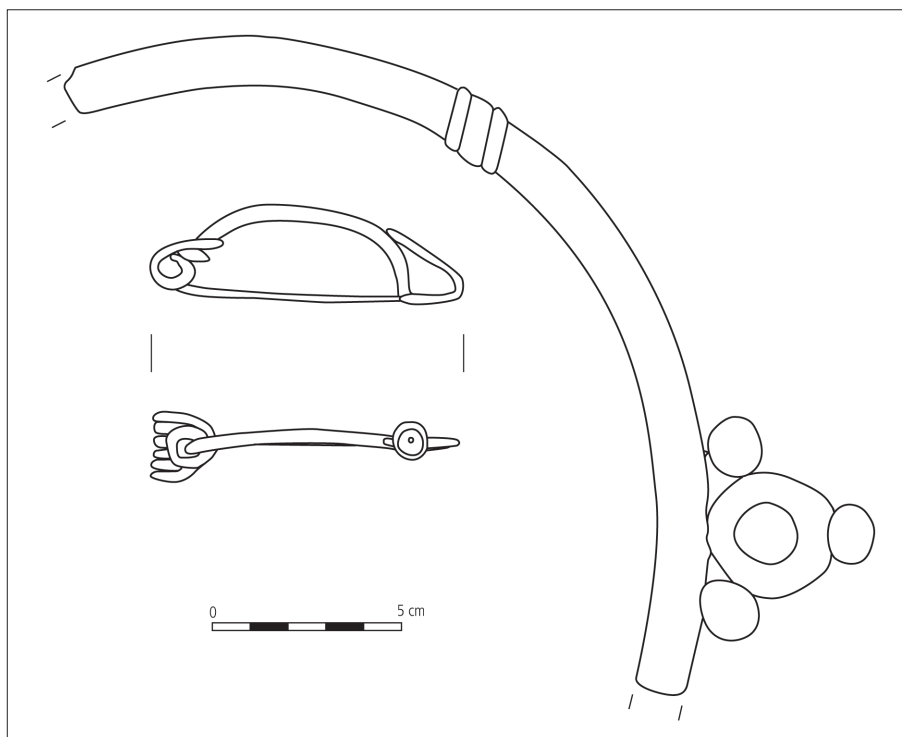


Fig. 12. Parure de la sépulture féminine de Pontault-Combault ZAC *des Berchères* (77) (dessin original par P. Brunet/AFAN 1995, DAO C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOroC).

d'enfant isolée aurait également été découverte dans l'angle nord-ouest de l'enclos. Les données de cet ensemble demeurent cependant très partielles : les modalités de recrutement et les particularités des assemblages mobiliers n'ont pu être abordés (Van Ossel 1998).

Le phénomène d'implantation des habitats de La Tène finale à proximité, voire au-dessus des nécropoles de La Tène moyenne, n'est attesté que par une seule occurrence. À Rungis *Les Antes*, trois femmes, deux hommes et un individu de sexe indéterminé ont été inhumés entre la fin du IV^e siècle et le III^e siècle av. n. è. Le mobilier funéraire est pauvre : trois fibules, dont une en alliage cuivreux à pied libre, et six fragments de céramique ont été mis au jour. Cette modestie entre en contraste avec la riche sépulture de guerrier datée de La Tène B2, découverte *rue de la Gare*, à 600 m de là.

La nécropole de Rungis est accolée à une occupation agro-pastorale contemporaine, dont il ne reste que cinq silos. À La Tène finale, le petit ensemble funéraire tombe en désuétude et est recoupé par le fossé d'enclos d'un établissement rural. Cette implantation par-dessus la nécropole pourrait alors résulter d'un oubli lié à une forte restructuration de la communauté, ou d'un choix volontaire, qu'il s'agisse d'asseoir sa légitimité en faisant appel à la mémoire collective ou de bafouer les morts.

Pratiques mortuaires : humain erratique, rejets de péri-nataux et inhumations en silo

Les pratiques mortuaires sont attestées dans les espaces domestiques et agricoles. Elles se manifestent par la présence d'os humains épars et des dépôts de squelettes complets et subcomplets (Pariat, Simon 2018). Elles demeurent cependant relativement discrètes dans le secteur de la confluence Seine-Marne.

Trois occupations de La Tène moyenne ont révélé des restes humains erratiques. L'habitat de la ZAC *Saint-Just* à Ivry-sur-Seine (94) a livré une calotte crânienne et un crâne dans un grand fossé de partition, ainsi qu'un os long d'adulte et un tibia de péri-natal dans des fosses d'extraction de limon. Deux autres sites moins bien caractérisés présentent également des os humains épars : *Place Parmentier îlot 2* d'Ivry-sur-Seine (neuf pièces, dont un fragment de crâne, en fossé) et *Gare Chevilly* à L'Haÿ-les-Roses (94). Le site de Wissous/Paray-Vieille-Poste *Zone NO aéroport Orly* (91) serait le seul grand établissement rural de La Tène finale à révéler des os humains épars⁶. Trois os longs, dont un d'immature, ont été mis au jour dans le fossé de façade du grand enclos – et non pas, comme habituellement, de l'enclos résidentiel.

Au premier abord, ce corpus de 17 pièces semble favoriser les éléments longs des membres (inférieurs ou supérieurs) et le crâne, mais ce constat pourrait être réévalué à l'aune de nouvelles études anthropologiques. Une réflexion sur la chaîne opératoire menant à la présence de restes humains en contexte détritique

reste à réaliser, en s'appuyant sur une reprise des informations stratigraphiques afin de replacer ces gestes dans le cadre du fonctionnement de l'habitat (Pariat, Simon 2018, p. 513).

Trois occupations sur le plateau de Longboyau, datées du V^e siècle av. n. è., ont livré un à deux fœtus en contexte domestique ou agro-pastoral. À Thiais A86 (94) et à Wissous *Le Tartre* (91), un péri-natal subcomplet a été retrouvé mêlé aux déchets de cuisine dans le comblement d'une fosse. L'étude ostéologique sur le site du *Tartre* n'avait mis en évidence aucune malformation. En revanche, les deux fœtus retrouvés dans le comblement des silos à Orly RD 64 (94) portaient les stigmates d'une maladie infectieuse (Ardouin *et al.* 2015b). L'association des péri-nataux à des reliefs de repas et l'absence de mise en scène évoquant un rite funéraire suggèrent une gestion du cadavre comme déchet. Sans données pour les périodes plus récentes, il est difficile de dresser un bilan de ce phénomène dans le secteur de la confluence Seine-Marne.

Neuf inhumations en contexte d'habitat, dont cinq dépôts d'individus complets en silo, ont aussi été observées entre le Hallstatt final et La Tène D2. À Vitry-sur-Seine *Parc des Lilas* (94), une femme a été inhumée sur le dôme de comblement d'un silo (Ardouin *et al.* 2015a). Au sud du plateau de Longboyau, trois inhumations en silos ont été mises au jour à Chilly-Mazarin ZAC *Butte au Berger* (91) (Bruant *et al.* 2013). La plus ancienne présente une femme âgée allongée sur le ventre, associée à quatre chevaux incomplets en connexion. Les deux inhumations suivantes se sont faites dans un second silo, à peu de temps d'intervalle. Le dépôt d'un immature âgé entre 12 et 18 mois dans le comblement intermédiaire d'un silo de Wissous *Zone SO aéroport Orly* (91), entre également dans cette catégorie par le soin apporté à l'inhumation (individu déposé en décubitus dans une enveloppe souple) et par l'absence de matériel détritique.

Contrairement à ce qui a été observé dans la région de la confluence Seine-Yonne, il ne semble pas y avoir de règles de recrutement pour les inhumations en silo à la confluence Seine-Marne, qu'il s'agisse de l'âge ou du sexe (Delattre *et al.* 2000, p. 13). Deux hommes, un adolescent et un jeune homme, deux femmes, jeune et mature, ainsi qu'un immature sont dénombrés. Le contexte stratigraphique de ces dépôts, toujours au-dessus d'un dôme de comblement, semble aller dans le sens d'une transformation fonctionnelle de la structure d'accueil.

Les quatre inhumations restantes prennent place dans d'autres types de structures de l'espace domestique, et trois d'entre elles partagent les caractéristiques des dépôts en silo par la position atypique de l'individu, l'absence d'artefacts associés et leur situation isolée. À Chilly-Mazarin ZAC *Butte au Berger* (91), un homme mature est inhumé sur le ventre dans une fosse. À Wissous/Paray-Vieille-Poste *Zone NO aéroport Orly* (91), il s'agit d'une femme inhumée dans le comblement inférieur d'un fossé d'enclos, tandis qu'à Wissous *Zone SO aéroport Orly* (91), un immature âgé de 3 à 4 ans a été déposé dans le comblement final d'un fossé.

La dernière occurrence consiste en une inhumation masculine de La Tène D2b au fond du puits A19 du Sénat (75) (Poux 1999). Elle est interprétée comme la sépulture d'un auxiliaire de l'armée romaine par la présence d'un fragment de fourreau et

6 Le phasage du site est en cours de révision à la suite d'une nouvelle datation au carbone 14 sur le squelette féminin inhumé dans l'enclos 1 (datation calibrée entre 361 et 121 av. J.-C., information orale J. Blanchard).

d'une boucle de ceinturon. Le comblement supérieur riche en céramiques, notamment en amphores, pourrait être associé au dépôt. Cette inhumation constitue une exception par la présence du mobilier, par l'utilisation d'une structure profonde et par sa situation en contexte proto-urbain. Toutefois, l'association volontaire des artefacts à l'inhumation ainsi que la destination purement funéraire du puits ont été remis en cause récemment (Séguier, Louesdon 2020, p. 34 et p. 36).

Sans mobilier associé (sauf pour le puits du Sénat), l'interprétation de ces inhumations dans des structures de stockage ou d'habitat demeure délicate. Cependant, celles-ci ne semblent pas relever d'une gestion détritrique du cadavre. La position « soignée » des défunts, notamment de l'individu 5095 de Chilly-Mazarin (91), agenouillé et penché sur l'avant, va à l'encontre de l'hypothèse des corps jetés. L'absence de stigmates de mort violente ne semble pas non plus conforter l'idée du sacrifice humain.

On a pu conjecturer sur l'existence de sépultures de relégation ou bien de dépôts particuliers à « l'aspect cultuel indéniable », transformant le défunt en une offrande non nécessairement sacrifiée (Delattre *et al.* 2000, p. 28-30). Les hypothèses quant aux croyances sous-tendant ce type de geste rituel mettaient en avant les forces chtoniennes, en s'appuyant sur le lien particulier entre ces dépôts et les silos. Ce point spécifique a cependant été remis en question : le choix privilégié du silo comme structure d'accueil révélerait une démarche opportuniste (Séguier, Louesdon 2020, p. 34) – ce qui ne gêne en rien l'interprétation rituelle de ces pratiques.

À ce titre, une manipulation post-mortem a pu être observée sur l'individu mature inhumé en fosse à Chilly-Mazarin ainsi que sur l'adolescente de Vitry-sur-Seine, entraînant le déplacement du crâne dans les deux cas. Toutefois, aucun prélèvement d'os n'a été relevé au sein du corpus de la Seine-Marne.

Synthèse diachronique : les Gaulois et la confluence Seine-Marne

La chronologie des phases peut être glissante, dans le sens où ces dernières peuvent couvrir plusieurs subdivisions chronologiques, telles qu'elles ont été définies pour l'ensemble de la Gaule. Ces datations larges peuvent être liées à l'état de conservation des sites, aux emprises prescrites ainsi qu'à l'indigence ou à l'ubiquité du mobilier mis au jour. Il est essentiel de ne pas confondre ces fourchettes chronologiques avec une durée continue d'occupation clairement caractérisée, une information disponible pour seulement cinq sites. Ainsi, si la durée moyenne d'occupation a été estimée à 220 ans, ce résultat demeure tributaire de l'imprécision des datations.

Le décompte des sites par pas de 50 ans est affranchi des bornes chronologiques des sous-divisions périodiques. Il révèle une certaine stabilité de l'occupation du sol du ^v^e au ⁱ^e siècle av. n. è. Celle-ci est manifeste par l'équilibre entre le nombre de fondations et le nombre d'abandons de sites (fig. 13). Trois légers pics de densification de l'occupation sont à noter, d'abord à la transition entre le Premier et le Second âge du Fer, puis à

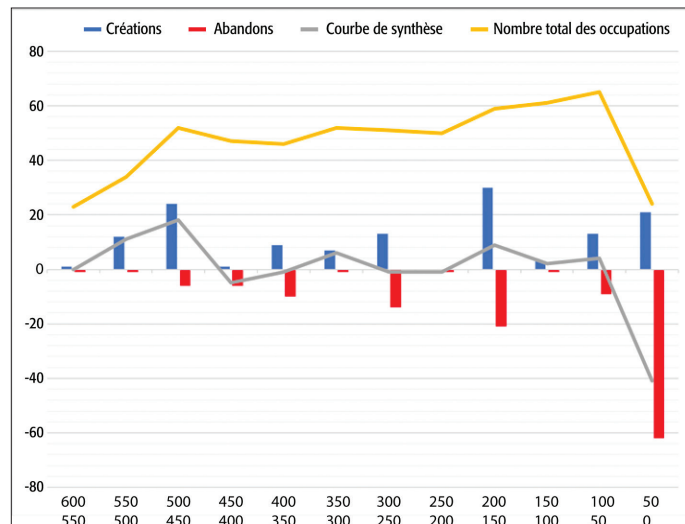


Fig. 13. Rythme du peuplement dans le secteur Seine-Marne à partir du nombre d'abandons et du nombre de créations d'occupations, entre le Hallstatt final et l'époque augustéenne (C. Quatrelivre/ ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

la fin du ^{iv}^e siècle av. n. è. (La Tène B2) et enfin dans le courant de la première moitié du ⁱⁱ^e siècle av. n. è., c'est-à-dire à La Tène C2/D1. L'importante déprise de l'occupation du sol visible dans la seconde moitié du ⁱ^e siècle av. n. è. peut résulter des biais d'enregistrement et pourrait être démentie par un inventaire complémentaire des occupations romaines.

Cette dynamique de l'occupation du sol peut être mise en comparaison avec une analyse de la pérennité des sites. Seuls 24 sites comprennent entre deux et six phases d'occupation. Aucune interruption n'a été aperçue sur huit d'entre eux. Les seize sites restants présentent un hiatus variable, entre dix et 300 ans. Dans neuf cas, ce hiatus est centré sur La Tène moyenne alors que le nombre de fondations augmente à La Tène C2 sur l'ensemble de la zone, ce qui révèle une tendance à l'implantation *ex nihilo*. Les cartes territoriales seraient donc rebattues de façon significative au début du ⁱⁱ^e siècle av. n. è. Ce phénomène est de courte durée, avec un nombre important de retours à La Tène D sur les sites anciens (11 cas).

Hallstatt final et La Tène ancienne, du ^{vi}^e siècle au ^{iv}^e siècle av. n. è.

La fréquentation des bords de la Seine et de la Marne demeure difficile à caractériser, avec douze occupations indéterminées aux périodes anciennes. Il est possible que cette observation soit liée aux contraintes d'investigation archéologique.

Au plus près des deux rivières, les occupations sont principalement des espaces aménagés ouverts, à caractère agricole ou domestique (fig. 14). Ainsi, le long du rebord du plateau de Longboyau, une série d'espaces agro-pastoraux se distingue : à Thiais A 86 et ZAC du Trou aux Renards, à Orly RD 64, ainsi qu'à Athis-Mons et Villeneuve-le-Roi Zone S aéroport d'Orly (94). Cette distribution renvoie à un paysage clairement articulé entre les sites de production sur les plateaux et les axes de communication fluviale en fond de vallées. L'importance de

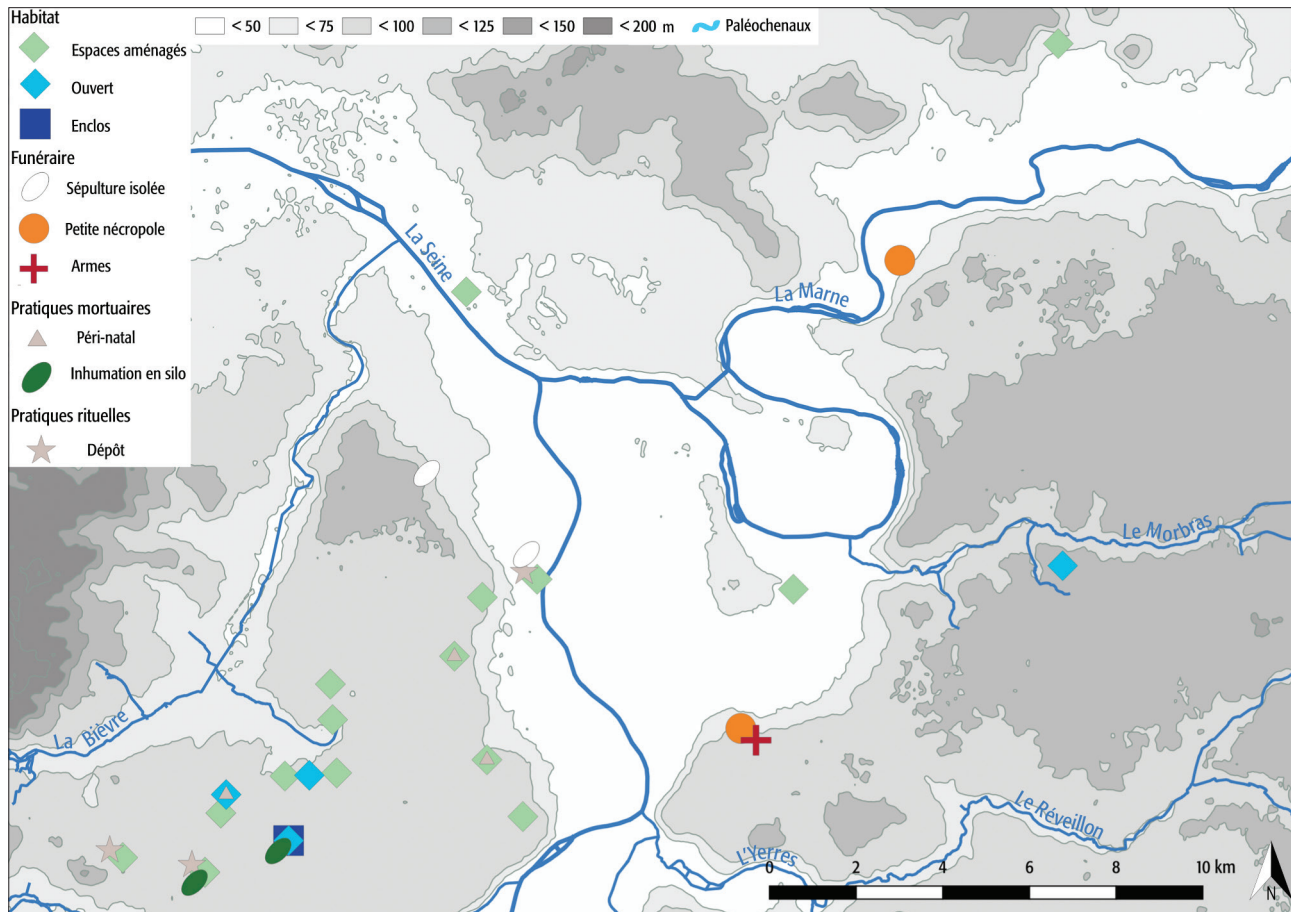


Fig. 14. Carte synthétique de l'occupation de la confluence Seine-Marne entre le Hallstatt D2/D3 et La Tène B1 (MNT BD Alti IGN, cartographie C. Quatrelièvre/ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

ce type d'organisation aux périodes anciennes a déjà été mise en exergue dans les bilans réalisés sur la région, sur la vallée du Crould et sur la confluence de la Seine et de l'Oise (Marion 2004, p. 335 ; Basset, Trouvé 2018, p. 539 ; Basset 2019, p. 40). Enfin, bien que retrouvée en quantités modestes, la céramique peinte de tradition vixéenne de Thiais (94) laisse entendre que la vallée de la Seine était intégrée dans les réseaux de Gaule du Centre-Est au Hallstatt final (Bardel *et al.* 2017).

Les nécropoles de Bry-sur-Marne et de Valenton (94), ainsi que les deux sépultures isolées de Vitry-sur-Seine, *20 rue Offenbach* et *ZAC des Ardoines* (94) se trouvent toutes sur les marges du fond des vallées. Ces petits ensembles funéraires de statut familial se trouvent cependant éloignés des habitats, qui se développent tous sur les plateaux à plus de quatre kilomètres de la Seine et de la Marne. L'émergence d'un pôle au sud du plateau de Longboyau semble déjà se dessiner, regroupant habitats enclos et ouverts, accompagnés d'espaces aménagés. Dans ce secteur ont été retrouvées les trois inhumations en silo de Chilly-Mazarin (91) et les pratiques de dépôts de faune y sont les plus nombreuses. Ainsi, la situation de la confluence paraît fréquentée mais non habitée, au profit des plateaux environnants.

La fin de La Tène ancienne et La Tène moyenne, du III^e siècle au II^e siècle av. n. è.

L'occupation de la confluence Seine-Marne se fait alors dense et militarisée (fig. 15). La présence de panoplies se généralise dans les nécropoles, et des armes sont retrouvées dans les habitats en aval et en amont de la confluence. Les établissements sont généralement enclos et les plans de bâtiments se diversifient. Le nombre des structures de stockage diminue brusquement et les greniers surélevés deviennent progressivement une alternative aux batteries de silos, notamment à La Tène C2, renvoyant à de nouvelles dynamiques de production agricole, fondées sur le temps long et le temps court. Cependant, cette évolution apparaît beaucoup moins brutalement qu'elle ne le fait à la confluence Seine-Oise à la même période (Basset 2019, p. 36).

Alors que les nécropoles investissent presque exclusivement les fonds de vallées, seuls 40 % des établissements ruraux s'y implantent. Deux fermes sont fondées à deux kilomètres ou moins de la confluence et de paléochenaux de la Seine. Celle de la *ZAC Saint-Just* à Ivry-sur-Seine (94), la plus proche, se distingue par la présence de dépôts de faune et d'os humains épars. Cependant, la modestie de ces deux sites est soulignée par le mobilier qui ne comporte ni biens importés ni éléments de prestige comme l'armement. L'occupation du secteur septentrional du plateau

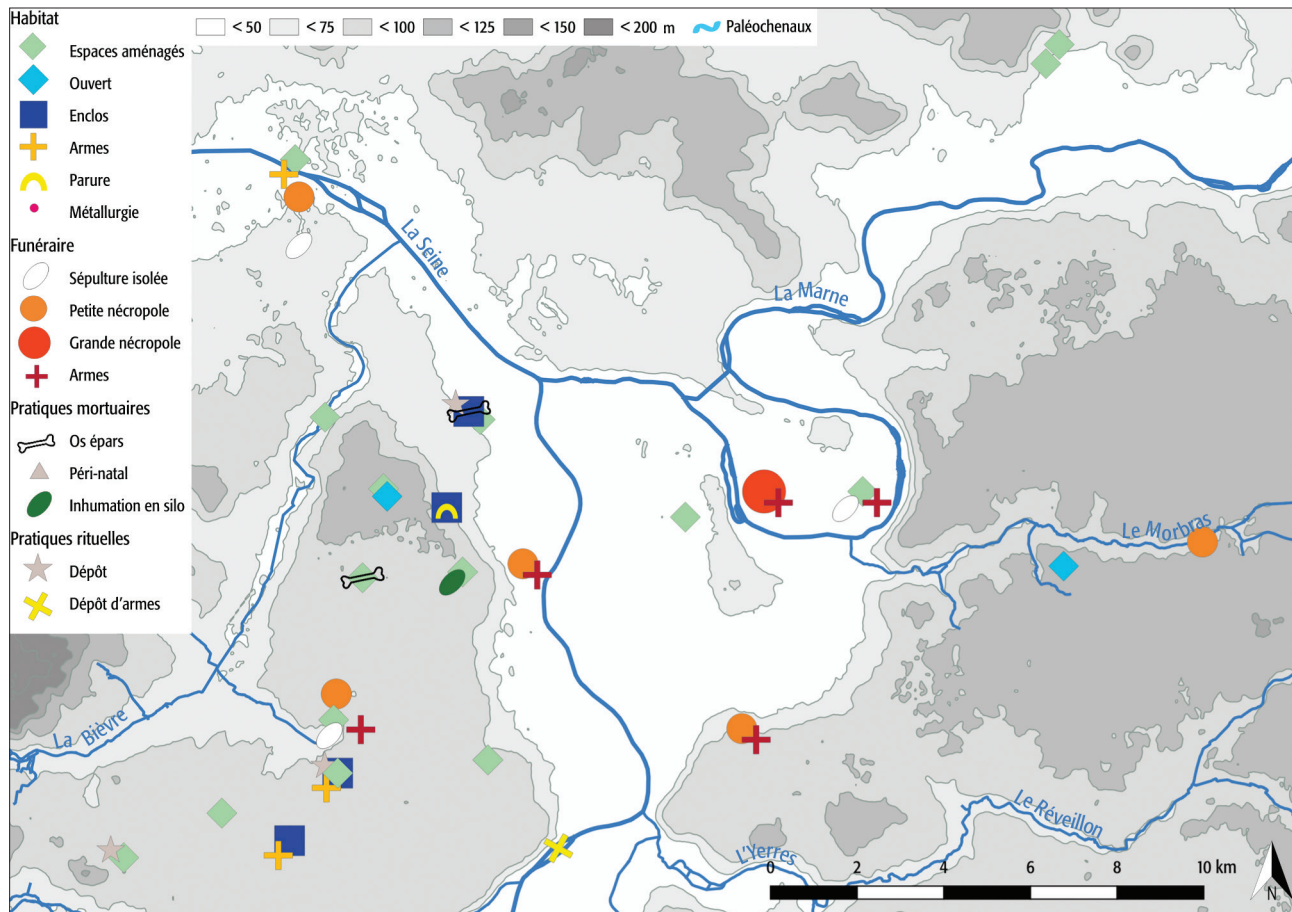


Fig. 15. Carte synthétique de l'occupation de la confluence Seine-Marne entre La Tène B2 et La Tène C2 (MNT BD Alti IGN, cartographie C. Quatrelivre/ENS-PSL-UMR 8546 AOrOc).

de Longboyau est complétée par des espaces aménagés qui ont livré des traces de pratiques mortuaires, ainsi que par la petite nécropole de la *rue de Choisy* à Vitry-sur-Seine (94), comprenant des sépultures à armes.

De l'autre côté de la Seine, les nécropoles de Saint-Maur-les-Fossés, associant plus d'une centaine de sépultures, rappellent la fréquentation non négligeable des bords de la Marne. Les treize tombes à armes y évoquent une présence militaire en lien sans doute avec le phénomène guerrier du III^e siècle av. n. è. (Bataille *et al.* 2014). Plus au sud, celle-ci semble renforcée par la sépulture du guerrier à Rungis (94) et par les armes retrouvées dans la Seine au niveau d'Ablon (94). La densité des occupations du pôle méridional observé à La Tène ancienne faiblit au profit d'un paysage structuré autour de deux grands établissements ruraux, ayant livré des pièces d'armement : Paray-Vieille-Poste et Wissous (91).

La Tène finale, du II^e siècle au I^{er} siècle av. n. è.

La première moitié du II^e siècle av. n. è. (La Tène C2) renvoie l'image d'un paysage en profonde mutation. Le nombre important de créations et d'abandons de sites reflète le rythme rapide de ces transformations. Les aménagements isolés à caractère agricole

retrouvent une position d'intermédiaire, en fond de vallées et rebord de plateaux, assurant l'articulation avec les fermes du plateau de Longboyau. À l'instar de la période précédente, le nombre des établissements implantés le long de la Marne à Neuilly-sur-Marne (93) et sur les bords de la Seine à Paris (75), à Vitry-sur-Seine et à Athis-Mons (94) représente 40 % des sites d'habitat (fig. 16).

La superficie des habitats s'accroît jusqu'à plus de deux hectares. Leur système de clôture se standardise et les entrées se diversifient. Le nombre de bâtiments fait plus que doubler et leur superficie minimale augmente, atteignant pour certains plus de 100 m². Les structures de stockage se multiplient à nouveau : greniers surélevés côtoyant des silos de petite et de très grande contenance. L'essor de l'habitat à La Tène finale contraste avec l'abandon progressif à partir de La Tène C2 mis en évidence dans la vallée du Crould, située à moins d'une vingtaine de kilomètres au nord-ouest (Basset, Trouvé 2018, p. 582).

Le secteur septentrional du plateau de Longboyau semble en perte de vitesse face à l'émergence d'un terroir densément structuré autour de Wissous (91), et qui se poursuit plus à l'ouest sur le plateau de Saclay (par exemple à Palaiseau *Les Trois Mares*, Blin *et al.* 2017). Outre la complexité de leur système d'enclos, ces établissements se démarquent par la présence de parure,

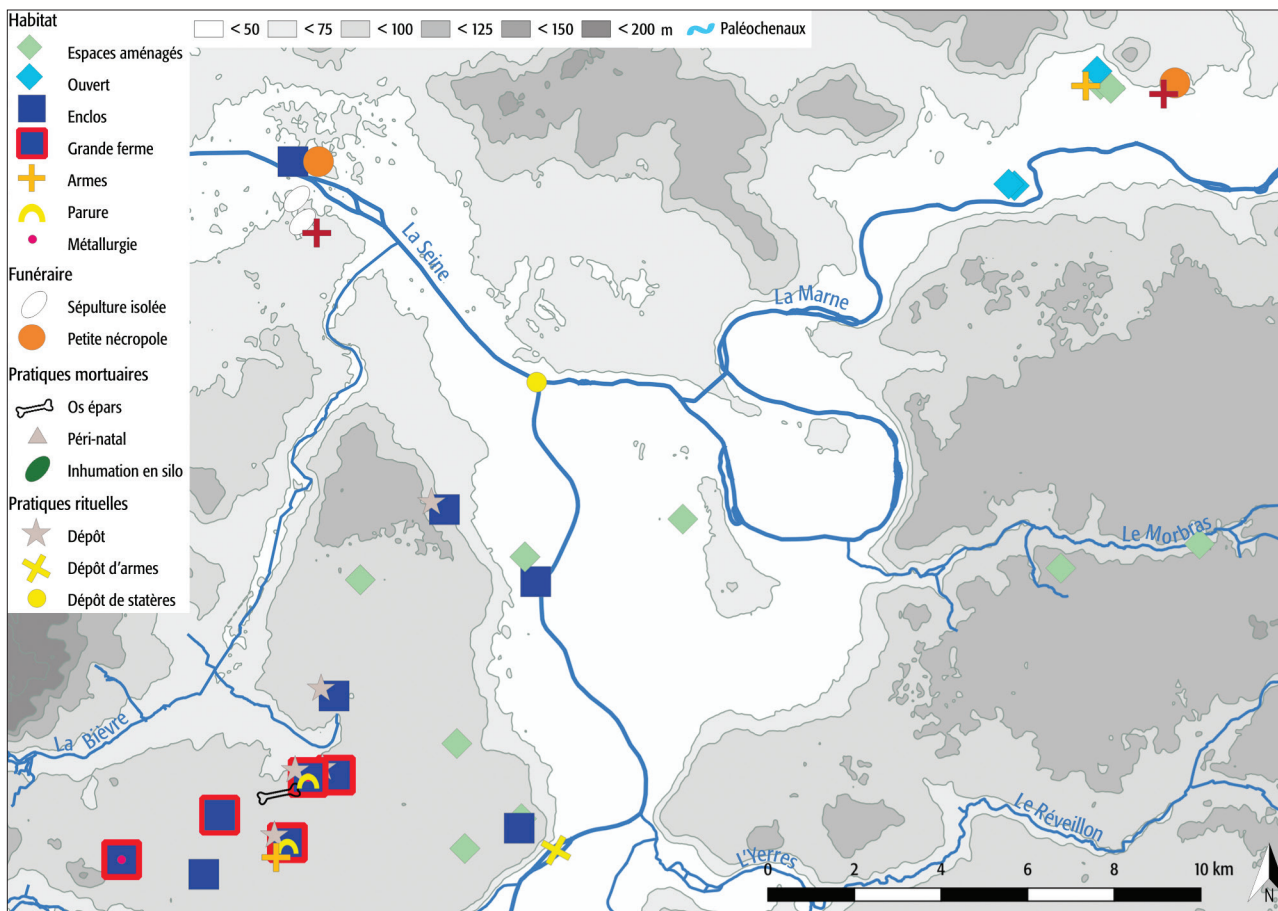


Fig. 16. Carte synthétique de l'occupation de la confluence Seine-Marne à La Tène D (MNT BD Alti IGN, cartographie C. Quatrelivre/ENS-PSL-UMR 8546 AOrc).

de dépôts métalliques, de reliefs de banquets et des traces d'activités artisanales – bien que celles-ci restent modestes. Le développement rapide de ce pôle mène à s'interroger sur l'existence d'un centre-moteur plus au sud ou bien sur la relation de ce terroir avec les habitats groupés de Bobigny (93) puis de Nanterre (92).

Hormis le dépôt à Charenton-le-Pont (94) d'une centaine de statères et de quarts de statères émis au tournant du 1^{er} siècle av. n. è., le site de la confluence de la Seine et de la Marne paraît désertée (Delestrée, Tache 2018, p. 16). L'occupation et la surveillance éphémères du secteur peut alors résulter de la faible navigabilité de la boucle de Saint-Maur-des-Fossés, nécessitant la mise en usage d'autres axes de communication ou l'alternance entre réseau fluvial et réseau terrestre. À ce titre, le port de Chelles (77) pourrait constituer un site de rupture de charge en lien avec l'itinéraire passant au nord-ouest par le seuil de Gagny-Villemomble pour atteindre la dépression de Claye-Souilly-Saint-Denis. Toutefois, l'abandon de la confluence n'est peut-être pas seulement pragmatique mais également d'origine politique, en réponse à l'essor concomitant de deux sites à la présence militaire marquée à La Tène D2b : Chelles (77) en amont et Paris (75) en aval.

Conclusion

La rencontre de deux rivières majeures comme la Seine et la Marne constitue, *a priori*, un lieu stratégique qui met en relation plusieurs grandes aires culturelles et économiques de la Gaule. Pourtant, l'analyse de ce territoire révèle que celui-ci n'est réellement occupé et contrôlé qu'à partir de La Tène B2. Ce temps correspond à un contexte d'exacerbation de la compétition entre les élites dont témoignent les nécropoles à armes en fond de vallée. À La Tène finale, la situation de la confluence semble perdre en attractivité au profit des berges en amont et des terroirs méridionaux du plateau de Longboyau, menant au déplacement de la surveillance fluviale vers Paris et Chelles à l'extrême fin de la période.

Ce panorama est cependant tributaire des lacunes de la documentation, que le contexte urbain justifie largement. Il est encore difficile de se prononcer avec assurance sur le rôle de la confluence aux périodes anciennes mais le dynamisme des interventions archéologiques actuelles permettra certainement d'en lever le voile prochainement.

Bibliographie

- Ardouin 2001 : Ardouin S., Il – Les occupations de l'âge du Fer dans le Val-de-Marne. In Naudet, F. dir. *Carte archéologique de la Gaule. Val-de-Marne. 94*. Paris, 45-52.
- Ardouin *et al.* 2009 : Ardouin S., Hadjouis D., Arroyo-Bishop M., *Étude archéologique sur la Seine dans le Val-de-Marne, du Paléolithique au Haut Moyen-Âge*. Villejuif.
- Ardouin *et al.* 2015a : Ardouin S., Bianchini R., Durbet G., Hadjouis D., Marion S., Nallier R., Pantano L., Senée A., Les occupations protohistoriques découvertes sur le parc des Lilas à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne). In Hadjouis D., Ardouin S. dir., *Dynamique des peuplements, modes d'habitat et influences culturelles dans le sud-est de Paris du Néolithique ancien à la période moderne, Actes du colloque de Créteil, 2010*. Paris, 43-55 (RAIF Suppl. 3).
- Ardouin *et al.* 2015b : Ardouin S., Cammas C., Hadjouis D., Marion S., Mettoudi-Rochdi M., Navarro-Mussy M., Rodriguez P., Verdin P., Un habitat rural de l'âge du Fer découvert entre Orly et Villeneuve-le-Roi lors de la déviation de la RD 64. In Hadjouis D., Ardouin S. dir. *Dynamique des peuplements, modes d'habitat et influences culturelles dans le sud-est de Paris du Néolithique ancien à la période moderne, Actes du colloque de Créteil, 2010*. Paris, 57-74 (RAIF Suppl. 3).
- Bardel *et al.* 2017 : Bardel D., Saurel M., Augier L., Delnef H., Desenne S., Di Napoli F., Labeaune R., Maitay C., Géographie culturelle de la céramique décorée entre le VI^e et le IV^e s. a.C. dans le Bassin parisien et ses marges. In Marion S., Deffressigne S., Kaurin J., Bataille G., *Production et proto-industrialisation aux âges du Fer. Perspectives sociales et environnementales, Actes du XXXIX^e colloque de l'AFEAF, Nancy, 2015*. Bordeaux, 187-230.
- Basset, Trouvé 2018 : Basset C., Trouvé F., Occupation et structuration de l'espace au cours du second âge du Fer dans le bassin versant du Crould (Val-d'Oise) : de l'angle archéologique à l'approche archéogéographique. In Touquet Laporte-Cassagne, C. dir., *Les sites ruraux du second âge du Fer dans le bassin versant du Crould en Val-d'Oise et ses marges*. Paris, 525-567 (RAIF Suppl. 5).
- Basset 2019 : Basset C., La confluence Seine-Oise : entre *Parisii*, *Véliocasses* et *Carnutes*. Évolution des modalités d'occupation d'un territoire d'interfaces au cours de l'âge du Fer. In Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, *Territoires, sociétés et conflits en Île-de-France & Actualité archéologique en Île-de-France*. Paris, 31-44.
- Bataille *et al.* 2014 : Bataille G., Kaurin J., Marion S., Une archéologie de la guerre au second âge du Fer (fin du IV^e siècle av. – début du I^{er} siècle ap. J.-C.). In Buchsenschutz O., Dutour O., Mordant C. dir. *Archéologie de la violence et de la guerre dans les sociétés pré et protohistoriques, Actes du 136^e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Paris, 2011*. Paris, 129-141.
- Berthier 2009 : Berthier K., *D'une rive à l'autre. Histoire de la Seine dans le Val-de-Marne*. Créteil.
- Blanchard 2016 : Blanchard J., Wissous (Essonne). Voie des Morvilliers. Zone nord-ouest de l'aéroport d'Orly. Un établissement rural de La Tène D2. In Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, *Archéologie francilienne, Actes de la journée archéologique d'Île-de-France, Cergy, 2016*. Paris, 83-90.
- Blin *et al.* 2017 : Blin O., Giorgi C., Toulemonde F., Chapitre 10. L'Île-de-France. Le plateau de Saclay. In Reddé M. dir., *Gallia Rustica I. Les campagnes du nord-est de la Gaule, de la fin de l'âge du Fer à l'Antiquité tardive*. Bordeaux, 376-388.
- Bruant *et al.* 2013 : Bruant J., Bayle G., Cammas C., Lawrence-Dubovac P., Deux exemples de fosses énigmatiques avec dépôt associé à Chilly-Mazarin (Essonne) 'La Butte-au-Berger IV' (Phase 2). In Achard-Corompt N., Riquier V., *Chasse, culte ou artisanat? Les fosses «à profil en Y-V-W» : structures énigmatiques et récurrentes du Néolithique aux âges des Métaux, Actes de la table ronde de Châlons-en-Champagne, 2010*. Dijon, 135-148 (RAE Suppl. 33).
- Bostyn 2002 : Bostyn F. dir. *Néolithique et protohistoire du site des Antes. Rungis, Val-de-Marne*. Paris.
- Cammass *et al.* 2005 : Cammas C., Marti F., Verdin P., Aménagement et fonctionnement de structures de stockage de la fin de l'âge du Fer dans le Bassin parisien : approche interdisciplinaire sur le site du Plessis-Gassot Le Bois-Bouchard (Val-d'Oise). In Buchsenschutz O., Bulard A., Lejars T., *L'âge du Fer en Île-de-France, Actes du XXVI^e colloque de l'AFEAF, Paris et Saint-Denis, 2002*. Paris, 33-54 (RACF Suppl. 26).
- Collectif 2010 : Collectif, *D'une rive à l'autre, Chelles-Gournay. Chelles*.
- Cony 2017 : Cony A., Hiérarchie de l'habitat rural à la fin de l'âge du Fer. L'importance de définir les critères de hiérarchisation en fonction de l'environnement archéologique. *Archimède : archéologie et histoire ancienne*, 2017 – 4, 162-173.
- Delattre *et al.* 2000 : Delattre V., Bulard A., Gouge P., Pithuit P., De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne). *RACF*, 39, 5-30.
- Delestrée, Tache 2018 : Delestrée L.-P., Tache M., Les monnayages en or parisiens : données récentes et nouveaux constats. *Cahiers numismatiques*, 55 – 216, 9-19.
- Leconte 1991 : Leconte L., Les nécropoles laténiennes de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). *Antiquités nationales*, 22 – 23, 43-80.
- Maguer *et al.* 2018 : Maguer P., Achard-Corompt N., Gaudefroy S., Robert S., Maisons et dépendances à l'âge du Fer dans le Nord et l'Ouest de la France : de La Tène moyenne à La Tène finale. In Villard-Le Tiec A. dir. *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale, Actes du XL^e colloque international de l'AFEAF, Rennes, 2016*. Rennes, 303-326.
- Malrain, Pinard 2006 : Malrain F., Pinard E., *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du V^e au I^{er} siècle avant notre ère. Contribution à l'Histoire de la société gauloise*. Amiens (RAP 23).
- Marion 2004 : Marion S., *Recherches sur l'âge du Fer en Île-de-France : analyse des sites fouillés entre le Hallstatt final et La Tène finale : chronologie et société*. Oxford (BAR Int. Ser. 1231).
- Marion 2012 : Marion S., Des chars, des armes et du fer : les collections de la région parisienne au MAN : une brève histoire de l'émergence des *Parisii* au III^e siècle avant J.-C. *Antiquités nationales*, 99 – 100, 99-109.

- Marion *et al.* 2007 : Marion S., Le Béchenec Y., Le Forestier C., Nécropole et bourgade d'artisans : l'évolution des sites de Bobigny (Seine-Saint-Denis), entre La Tène B et La Tène D. *RACF*, 46.
- Marion *et al.* 2010 : Marion S., Gaultier M., Villenave C., Chimier J.-P., Sépultures et ensembles funéraires du Second Âge du fer en Île-de-France et en Région Centre. In Barral P., Dedet B., Delrieu F., Giraud P., Le Goff I., Marion S., Villard-Tiec A. dir., *Gestes funéraires en Gaule au Second Âge du fer, Actes du XXXIII^e colloque international de l'AFEAF, Caen, 2009*. Besançon, 107-128.
- Mathery 2012 : Mathery L., Une ferme gauloise à Massy « ZAC de la Bonde » (Essonne). Présentation préliminaire des résultats. In Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, *Archéologie francilienne, Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 2004-2005-2009-2010-2011, Cergy*. Paris, vol. 2, 97-102.
- Pariat, Simon 2018 : Pariat J.-G., Simon I.-F., Squelettes complets, subcomplets et restes humains épars en contexte d'habitat au second âge du Fer : quelles perspectives de recherches? In Touquet Laporte-Cassagne, S. dir., *Les sites ruraux du second âge du Fer dans le bassin versant du Croult en Val-d'Oise et ses marges*. Paris, 507-524 (RAIF Suppl. 5).
- Poux, Ginoux 2002 : Poux M., Ginoux N., Les *Parisii*, entre Gaule Belgique et Gaule Celtique : peuplement et territoire. In Garcia D., Verdin F. dir., *Territoires celtiques : espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF, Martigues, 2000*. Paris, 226-243.
- Quenez 2016 : Quenez J.-P., Wissous (Essonne). Une occupation de la fin de l'âge du Fer à l'aéroport d'Orly zone sud-ouest. In Direction régionale des affaires culturelles, Service régional de l'archéologie d'Île-de-France, *Archéologie francilienne, Actes de la journée archéologique d'Île-de-France, Cergy, 2016*. Paris, 91-109.
- Séguier, Louesdon 2020 : Séguier J.-M., Louesdon É., Les ensembles funéraires des II^e et I^{er} siècles av. J.-C. en Île-de-France : état des lieux et perspectives de recherche. *RACF* [en ligne], 59.
- Serna 1997 : Serna V., Le paysage fluvial de la boucle de la Marne d'après les sources historiques et les expressions cartographiques (xv^e-xviii^e s.). In *La dynamique des paysages protohistoriques, antiques, médiévaux et modernes. XVII^e Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*. Valbonne, 245-258.
- Van Ossel 1998 : Van Ossel P. dir. *Archéologie préventive – Grand Louvre. Les jardins du Carrousel (Paris). De la campagne à la ville : la formation d'un espace urbain*. Paris (DAF 73).

Auteure

Carole Quatreuvre, Doctorante, École normale supérieure, PSL Université, UMR 8546 AOrOc, Paris ; carole.quatreuvre@gmail.com

Résumé

À la croisée des voies de circulation vers la Gaule de l'Est et vers le domaine maritime de la Manche, la confluence Seine-Marne offre un paysage contrasté, entre larges fonds de vallées à tendance marécageuse et plateaux fertiles peu irrigués. L'évolution des dynamiques territoriales met en relief une occupation centrée sur La Tène moyenne, au caractère militaire affirmé. L'espace de la confluence paraît délaissé dès La Tène finale, suite au déplacement en amont du contrôle du réseau fluvial et à l'essor du terroir méridional du plateau de Longboyau.

Abstract

The confluence of the Seine and Marne rivers connects itineraries between eastern Gaul and the English Channel. It offers a landscape of wide and marshy valleys associated with fertile but poorly irrigated plateaus. The evolution of territorial dynamics provides evidence of highly militarized occupation during the Middle La Tène. From the late La Tène onwards, the area of the confluence seems to have been abandoned following an upstream shift in control of the river network and the development of the southern part of the Longboyau plateau.